



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

09 juillet 2024

La Chapelle d'Abondance - Le Rys

Enfouissement coordonné des réseaux électricité-télécommunications et éclairage public

Mardi 9 juillet 2024, les élus de La Chapelle d'Abondance et son Maire Gérald David-Cruz ont inauguré le lancement des travaux d'enfouissement des réseaux secs avec Joël Baud-Grasset, Président du Syane, et en présence de Cyril Pellevat, Sénateur.

« Ce projet a lieu grâce au soutien du Syane, sinon il n'aurait jamais vu le jour » Gérald David-Cruz

PRESENTATION DES TRAVAUX

Contexte

La commune a fait une demande d'intervention auprès du Syane pour l'enfouissement coordonné des réseaux électricité (BT et HTA), télécommunications (Orange et fibre optique) et éclairage public sur le secteur du Rys

Chiffres clé:

- Réalisation 1,3 km de de fouilles en tranchées (2 555 ml mis bout à bout)
- Pose de 31 points lumineux
- Dépose de 1 260 ml de câbles aériens BT
- Dépose de 1 290 ml de conducteurs nus HTA



Localisation des travaux :



Intervenants:

- Maîtrise d'œuvre des travaux : SINAT + T-LEC
- Titulaires des marchés de travaux : Groupement d'entreprises MCM (mandataire)-DAZZA-DEGENEVE Prestations de génie civil (terrassement, fourreaux) : MCM -DAZZA Prestations de génie électrique et superstructures d'éclairage : DAZZA Prestations de superstructure d'éclairage public : DEGENEVE

Calendrier prévisionnel:

L'opération est décomposée en 1 tranche ferme et 1 optionnelle et se déroulera sur 2 années civiles

Début des travaux : JUIN 2024, fin des travaux estimés : AUTOMNE 2025.





Coût de l'opération

- Montant global engagé par le Syane tranche ferme : 689 200 € TTC
 Participation du Syane -tranche ferme : 462 745 € TTC
- Montant global engagé par le Syane-tranche optionnelle : 369 075 € TTC
 Participation du Syane -tranche ferme : 247 727 € TTC
- Montant global de l'opération engagé par le Syane : 1 058 275 € TTC
 Participation du Syane -tranche ferme : 710 472 € TTC

Particularités de l'opération :

- Afin de conserver l'accès au Lac d'Arvoin, et tout particulièrement durant la période estivale, la route ne pourra être barrée.
- A partir de la mi-octobre, les travaux de génie civil sur les voiries en enrobés devront être stoppés et mis en sécurité pour la trêve hivernale.



Présentation du Syane

Établissement public constitué par les communes et le Département de la Haute-Savoie, le Syane est né en 1950 pour organiser le service public de la distribution d'électricité. A ce titre, il réalise des travaux sur les réseaux d'électricité, d'éclairage public et de télécommunications.

70 ans après, le Syndicat a progressivement élargi ses domaines d'intervention dans les réseaux d'énergie (gaz, éclairage public, réseaux de chaleur, bornes de charge pour véhicules électriques), la fourniture d'énergie (achat groupé), l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et l'aménagement numérique.

Quelques chiffres : entre 20 et 25 M€ annuels de travaux sur les réseaux d'électricité, d'éclairage public et de télécommunications.

